

# MODIFICATIONS VOTEES EN ASSEMBLEE GENERALE

## APPLICABLES AU 01 JUILLET 2023

### TURQUOISE

HOSPITALISATION				
<b>Actes, soins, honoraires</b>				
- Médecins signataires OPTAM(CO)	100%	40%	140%	Bordereau facturation acquitté
- Médecins non signataires OPTAM(CO)	100%	20%	120%	Bordereau facturation acquitté
<b>Forfait du patient (Y compris FPV, FPU...)</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur
<b>Forfait journalier hospitalier</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur - Durée illimitée
<b>Séjour</b>				
- Frais de séjour	80% ou 100%	20% ou 0%	100%	
- Chambre Ambulatoire	Néant	15 €	15 €	
- Chambre particulière (psychiatrie)	Néant	20 € / jour	20 € / jour	Durée 25 jours par an
- Chambre particulière (médicale et chirurgicale)	Néant	45 € / jour	45 € / jour	Durée 60 jours par an
- Chambre particulière (convalescence)	Néant	30 € / jour	30 € / jour	Durée 45 jours par an
- Lit accompagnant enfant de - 12 ans	Néant	45 € / jour	45 € / jour	Durée 60 jours par an - Fournir bulletin de situation + Facture acquittée
DENTAIRE				
<b>Réforme 100 % Santé</b>	<b>Zéro reste à charge dans la limite du panier 100 % santé</b>			<b>Conforme à la réglementation en vigueur (Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019)</b>
<b>Actes, soins dentaires</b>	70%	170%	240%	
<b>Prothèses dentaires visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	180%	250%	
<b>Prothèses dentaires non visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	160%	230%	
<b>Implant</b>	Néant	250 €	250 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Prothèses Refusées par l'AMO, Couronnes sur Implant</b>	Néant	50 €	50 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Non Remboursé</b>	Néant	150 €	150 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Orthodontie</b>	70%	200%	270%	
AIDES AUDITIVES				
<b>Réforme 100 % Santé</b>	<b>Zéro reste à charge dans la limite du panier 100 % santé</b>			<b>Conforme à la réglementation en vigueur (Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019)</b>
<b>Prothèse auditive personnes de moins de 20 ans</b>	60%	40%	100%	
<b>Forfait prothèse auditive personnes de moins de 20 ans</b>		140 €	140 €	Par appareil - Plafond sécurité sociale + Mutuelle : 1 700 €
<b>Prothèse auditive pour les personnes au-delà de leur 20ème anniversaire</b>	60%	40%	100%	
<b>Forfait prothèse auditive pour les personnes au-delà de leur 20ème anniversaire</b>		140 €	140 €	Par appareil

## HOSPITALISATION

<b>Actes, soins, honoraires</b>				
- Médecins signataires OPTAM(CO)	100%	100%	200%	Bordereau facturation acquitté
- Médecins non signataires OPTAM(CO)	100%	80%	180%	Bordereau facturation acquitté
<b>Forfait du patient (Y compris FPV, FPU...)</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur
<b>Forfait journalier hospitalier</b>	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Forfait en vigueur - Durée illimitée
<b>Séjour</b>				
- Frais de séjour	80% ou 100%	20% ou 0%	100%	
- Chambre Ambulatoire	Néant	20 €	20 €	
- Chambre particulière (psychiatrie)	Néant	55 € / jour	55 € / jour	Durée 45 jours par an
- Chambre particulière (médicale et chirurgicale)	Néant	75 € / jour	75 € / jour	Durée 90 jours par an
- Chambre particulière (convalescence)	Néant	65 € / jour	65 € / jour	Durée 75 jours par an
- Lit accompagnant enfant de - 12 ans	Néant	75 € / jour	75 € / jour	Durée illimitée - Fournir bulletin de situation + Facture acquittée
Maternité : fécondation in vitro, péridurale		60 €	60 €	Facture nominative

## DENTAIRE

<b>Réforme 100 % Santé</b>	<b>Zéro reste à charge dans la limite du panier 100 % santé</b>			<b>Conforme à la réglementation en vigueur (Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019)</b>
<b>Actes, soins dentaires</b>	70%	250%	320%	
<b>Prothèses dentaires visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	330%	400%	
<b>Prothèses dentaires non visibles (Tarifs modérés ou libres)</b>	70%	270%	340%	
<b>Implant, Pilier Implantaire</b>	Néant	500 €	500 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Prothèses Refusées par l'AMO, Couronnes sur Implant</b>	Néant	200 €	200 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Non Remboursé</b>	Néant	300 €	300 €	Forfait annuel par bénéficiaire - Facture nominative acquittée
<b>Orthodontie</b>	70%	280%	350%	
<b>Orthodontie refusée par l'AMO</b>	Néant	250 €	250 €	Forfait par semestre par bénéficiaire

## AIDES AUDITIVES

<b>Réforme 100 % Santé</b>	<b>Zéro reste à charge dans la limite du panier 100 % santé</b>			<b>Conforme à la réglementation en vigueur (Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019)</b>
<b>Prothèse auditive personnes de moins de 20 ans</b>	60%	40%	100%	
<b>Forfait prothèse auditive personnes de moins de 20 ans</b>		440 €	440 €	Par appareil - Plafond sécurité sociale + Mutuelle : 1 700 €
<b>Prothèse auditive pour les personnes au-delà de leur 20ème anniversaire</b>	60%	40%	100%	
<b>Forfait prothèse auditive pour les personnes au-delà de leur 20ème anniversaire</b>		440 €	440 €	Par appareil